ANNÉE SCOLAIRE

2023 - 2024

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Pour accéder aux activités, la transmission de ce document dûment complété de votre enfant au directeur du centre de loisirs est obligatoire, au plus tard le 1er jour de fréquentation.

ENFANT

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Date de naissance : ..... Centre de loisirs : .....

Fille ☐ Garçon ☐

Cette fiche permet de recueillir les informations utiles au bon accueil de votre enfant. Elle évite de vous démunir de son carnet de santé.

VACCINATIONS (SE RÉFÉRER AU CARNET DE SANTÉ OU DE VACCINATION)

Vaccins obligatoires			Dates
Diphthérie	Oui ☐	Non ☐	
Tétanos	Oui ☐	Non ☐	
Poliomyélite	Oui ☐	Non ☐	
Ou DT Polio	Oui ☐	Non ☐	
Ou Tétracoq	Oui ☐	Non ☐	

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication.

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

N° de sécurité sociale : ..... Nom du médecin traitant : .....

L'enfant est-il allergique :

Athme OUI ☐ NON ☐
Médicaments OUI ☐ NON ☐
Alimentation OUI ☐ NON ☐

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir.....

.....

.....

Joindre une copie du PAI actualisé.

Indiquez ci-après les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives....) en précisant les précautions à prendre :

.....

.....

Pour les enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques, prendre un rendez-vous avec le directeur de l'accueil de loisirs afin d'établir un livret d'accueil.

L'enfant suit-il un traitement médical ? OUI ☐ NON ☐

Si oui, et si le traitement doit être administré pendant les heures d'accueil, joindre une ordonnance récente et les médicaments dans leur boîte d'emballage d'origine avec la notice.

RECOMMANDATIONS UTILES

Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives : .....

.....

Le directeur du centre de loisirs est à votre écoute pour toutes informations utiles permettant un meilleur accueil pour votre enfant.

Je soussigné(e) :.....
responsable légal, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Document à remettre obligatoirement au directeur du centre de loisirs dès le premier jour. Tout changement doit être signalé par écrit. Toutefois, votre enfant pourra être refusé si ce document n'est pas remis dans un délai raisonnable.

Date : ..... /..... /..... Signature du responsable :

MAIRIE DE NANTERRE